

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Meilleurs utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 064972

92498

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10349

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZOUAIFI EL HASSAN

Date de naissance : 27/09/1958

Adresse : La mune

Tél. : 06 58 60 78 64

Total des frais engagés :

Dhs

Autorisation CNPD N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. Moussa ROUAJI

Spécialiste en CHIRURGIE

Traumatologie et Orthopédique

164, Rue de la Croix Deth 2021

Kahir - Casablanca

Tél 05 22 80 11 35 - GSM 06 61 16 4164

A. ARRIZA

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 22/11/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Zouaifi

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2021		2	300,00	<p>Dr MOUSSA ROUAJI Spécialiste en Chirurgie Traumatologis et Orthopédique 164, Rue de la Croix Derb Kabir - Casablanca Tél 0522 80 11 35-Gsm 0661 16 4164</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
092017300 محلة لزار بريصاء PHARMACIE DE CASARLANCA 60, Bd El Mahatta - Casablanca Tél 05 22 80 09 70	21/11/21	2120.30

ANALYSES - RADIOPHARMACEUTICALS

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

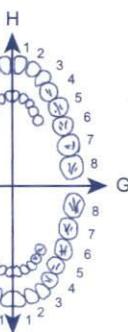
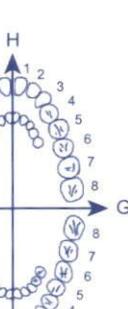
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Moussa ROUAJI
MEDECIN

Spécialiste en Chirurgie
 Traumatologique et orthopédique

Diplômé de la Faculté de Médecine de Grenoble

AUT N° 13751

الدكتور موسى رواجي

طبيب

و جراح اختصاصي في انشقاق
 وأمراض العظام والمقاصيل
 خريج كلية بكرنبل

AUT N° 13751

Dr. Moussa ROUAJI Casablanca, le 02/11/2021
 Spécialiste en Chirurgie
 Traumatologie et Orthopédique
 164, Rue de la Croix Derb
 Kabir - Casablanca
 Tel 0522 80 11 35 - GSM 0661 16 4164

الدار البيضاء . في

139,50 (1)  vlx 400
 138,30 x2 (2)  Aug mésin 500 5 J
 143,30 x3 (3)  Septim 500 (3)
 157,20 x3 (4)  Art 50 15 x2 15
 174,92 x3 (5)  Lovenix 180 mg 180 mg
 278,00 (6)  Colanix 180 mg 180 mg

صيدلانية
 PHARMACIE DE CASABLANCA
 160, Bd El Manana - Casablanca
 Tel 0522 80 09 70

Moussa ROUAJI
 Spécialiste en Chirurgie
 Traumatologie et Orthopédique
 164, Rue de la Croix Derb
 Kabir - Casablanca
 Tel 0522 80 11 35 - GSM 0661 16 4164

رقم 164، زنقة لا كروا، درب الملاحة، الهاتف : 0522.80.11.35 - ج س م : 06.61.16.41.64 - الدار البيضاء

164, Rue de la Croix Derb El Kabir - Tél. : C. 05.22.80.11.35 / GSM : 06.61.16.41.64 - CASABLANCA





6000 UI (60 mg)/

énoxaparine sodique/enoxaparin sodium

Solution Injectables/Solution for injection

Voir couche séparée

6 118001 080456

6 118001 080456

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 174,90 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 174,90 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 174,90 DH

6 118001 080456



SEPCEN® 500 mg

ciprofloxacine

LOT 210096

LOT 210096

EXP 01 2023

EXP 01 2023

PPV 143.30 DH

PPV 143.30 DH

LOT 210096

EXP 01 2023

PPV 143.30 DH

Vie orale

Boîte de 10 comprimés pelliculés

Ne pas dépasser les doses prescrites

ART 50^{mg}

Diacéréine

PPV:157DH20

30 gélules

Distribué Par: PROMOPH

ART 50 mg, boîte de 30 gélules

LOT : M047

Date de péremption : SEP 22

PPV : 157 DH 20

Distribué par PROMOPHARM S.A.

PPV:157DH20

Distribué Par: PROMOPH